

## AT-44 Spray

Numéro de matière 112500

Page:

1 de 11

## 1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice

### Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

AT-44 Spray

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Aérosol technique

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: WEICON Inc.

Rue/B.P.: 20 Steckle Place, Unit 20

Place, Lieu: Kitchener, Ontario N2E 2C3, CA

WWW: www.weicon.ca

E-mail: info@weicon.ca

Téléphone: +1-519-896-5252

Télécopie: +1-519-896-5254

Service responsable de l'information:

Product-Safety-Department

Téléphone: +49(0)251 / 9322 - 0, Email: msds@weicon.de

### Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence en cas d'intoxication – Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789

Transport:

Numéro d'appel d'urgence en cas d'accident - Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789

## 2. Identification des dangers

### Aperçu de cas d'urgence

Aspect: État physique à 20 °C et 101.3 kPa: liquide

Forme: Aérosol

Couleur: jaunâtre

Odeur: caractéristique

Classification: Flam. Aerosol 1; Compr. Gas; STOT SE 3;

Symboles de danger:

Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger: Aérosol extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

## AT-44 Spray

Numéro de matière 112500

Page:

2 de 11

## Conseils de prudence:

Tenir hors de portée des enfants.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Ne pas perforez, ni brûler, même après usage.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

## Statut des risques

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

## Dangers non classés ailleurs

Effet narcotique en cas de doses élevées.

Un échauffement au-dessus de 50 °C provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.

A défaut d'une aération suffisante, il peut se former des mélanges explosibles.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

voir section 11: Informations toxicologiques

## 3. Composition / Informations sur les composants

Composants pertinents:

| n°CAS          | Désignation   | Teneur    | Classification  |
|----------------|---|-----------|---|
| CAS 64742-47-8 | Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques | 10 - 25 % | Asp. Tox. 1.  |
| CAS 64742-48-9 | Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques | 10 - 25 % | Flam. Liq. 3. STOT SE 3. Asp. Tox. 1.   |
| CAS 9016-45-9  | Nonylphénol, éthoxylé   | 0.1 - 1 % | Acute Tox. 4 (par voie orale).<br>Acute Tox. 4 (dermique). Skin Irrit. 2.<br>Eye Irrit. 2A. Aquatic Chronic 2.    |
| CAS 95-63-6    | 1,2,4-Triméthylbenzène  | 0.1 - 1 % | Flam. Liq. 3.<br>Acute Tox. 4 (par inhalation).<br>Skin Irrit. 2. Eye Irrit. 2A. STOT SE 3.<br>Aquatic Chronic 2. |
| CAS 106-97-8   | Butane  | < 25 %    | Flam. Gas 1. Compr. Gas.  |
| CAS 74-98-6    | Propane   | < 10 %    | Flam. Gas 1. Compr. Gas.  |

## 4. Premiers secours

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| Informations générales:     | Premiers secours: veuillez à votre autoprotection!<br>Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance.  |
| En cas d'inhalation:        | Transporter la victime à l'air frais, desserrer ses vêtements et l'allonger.<br>Appeler un médecin.  |
| Après contact avec la peau: | Laver aussitôt avec de l'eau et du savon puis rincer soigneusement.<br>Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.   |
| Contact avec les yeux:      | Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| Ingestion:                  | Appeler un médecin. Ne pas provoquer de vomissement.   |

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Informations pour le médecin

Traitement symptomatique. Ne pas provoquer de vomissement.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

|  |  |
|--|--|
| Point éclair/plage d'inflammabilité:                           | non applicable   |
| Température d'auto-inflammabilité:                             | ne s'enflamme pas spontanément   |
| Agents d'extinction appropriés:                                | Brouillard d'eau, poudre d'extinction, mousse résistante à l'alcool, dioxyde de carbone. |
| Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité: | jet d'eau à grand débit  |

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques.

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Formation possible de mélanges vapeur/air risquant d'exploser.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

Indications complémentaires:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Mesures de précautions individuelles:

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la substance.  
Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Assurer une aération suffisante.  
Porter un équipement de protection approprié. Tenir toute personne non protégée à l'écart.  
Interdire l'accès de la zone en danger dans le sens du vent et alerter les riverains.  
Même après usage, ne pas ouvrir de force ni incinérer. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents.

### Précautions en matière d'environnement:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.  
Danger d'explosion!  
En cas de dégagement, prévenir les autorités compétentes.

### Méthodes de nettoyage:

Délimiter le matériel usé avec un absorbant ininflammable (par ex. du sable, de la terre, de la vermiculite, de la diatomite) et pour son élimination, respecter les directives locales en le plaçant dans des conteneurs prévus à cet effet (cf chapitre 13).  
Veiller au retour de flamme. Nettoyer soigneusement la zone polluée.

### Indications complémentaires:

Utiliser des appareils protégés contre l'explosion et des outils qui ne lancent pas d'étincelles.

## 7. Manipulation et stockage

### Manipulation

#### Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection approprié.  
Assurer une ventilation suffisante pendant et après l'utilisation pour empêcher une accumulation de vapeur.  
Même après usage, ne pas ouvrir de force ni incinérer. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents.

#### Protection contre l'incendie et les explosions:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
N'utiliser que des appareils/garnitures antidéflagrants. Travaux de soudage interdits.  
Dans des récipients remplis partiellement peuvent se former des mélanges explosifs.  
Récipient sous pression.

### Stockage

#### Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.  
Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.  
Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.  
A stocker en position debout. Protection antidéflagrante indispensable.  
Température de stockage: < 50 °C

#### Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## AT-44 Spray

Numéro de matière 112500

Page:

5 de 11

## 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

## Directives de l'exposition

Valeurs limites au poste de travail:

| N°CAS      | Désignation  | Type   | Valeur seuil   |
|------------|--|--|--|
| 64742-47-8 | Hydrocarbures,<br>C11-C14, n-alcanes,<br>isoalcanes, cycliques,<br><2% aromatiques | Canada, BC: OEL TWA  | 200 mg/m <sup>3</sup><br>(Peut être absorbé par la<br>peau.)   |
| 95-63-6    | 1,2,4-Triméthylbenzène   | Canada, Alberta: OEL 8 hour<br>Canada, BC: OEL TWA<br>Canada, Québec: VEMP<br>EUA: ACGIH: TWA<br>EUA: NIOSH: TWA   | 123 mg/m <sup>3</sup> ; 25 ppm<br>25 ppm<br>123 mg/m <sup>3</sup> ; 25 ppm<br>123 mg/m <sup>3</sup> ; 25 ppm<br>125 mg/m <sup>3</sup> ; 25 ppm         |
| 106-97-8   | Butane   | Canada, Alberta: OEL 8 hour<br>Canada, BC: OEL STEL<br>Canada, BC: OEL TWA<br>Canada, Ontario: OEL TWA<br>Canada, Québec: VEMP<br>EUA: ACGIH: TWA<br>EUA: NIOSH: TWA | 1000 ppm<br>750 ppm<br>600 ppm<br>800 ppm<br>1900 mg/m <sup>3</sup> ; 800 ppm<br>2370 mg/m <sup>3</sup> ; 1000 ppm<br>1900 mg/m <sup>3</sup> ; 800 ppm |
| 74-98-6    | Propane  | Canada, Alberta: OEL 8 hour<br>Canada, Québec: VEMP<br>EUA: NIOSH: TWA<br>EUA: OSHA: TWA   | 1000 ppm<br>1800 mg/m <sup>3</sup> ; 1000 ppm<br>1800 mg/m <sup>3</sup> ; 1000 ppm<br>1800 mg/m <sup>3</sup> ; 1000 ppm                                |

## Contrôle de l'exposition

Prévoir une bonne aération ou un système d'aspiration ou ne travailler qu'avec des garnitures absolument étanches. Utiliser uniquement des appareils protégés contre les déflagrations.

Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

## Protection individuelle

Protection yeux/visage Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010.

Protection de la peau Porter des vêtements de protection antistatiques et ignifuges.  
Gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138.  
Type de gants: Caoutchouc nitrile  
Épaisseur du revêtement: 0.5 mm  
Période de latence: > 480 min.  
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire. La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |   |
|--|---|
| Aspect:  | État physique à 20 °C et 101.3 kPa: liquide<br>Forme: Aérosol<br>Couleur: jaunâtre                    |
| Odeur:   | caractéristique   |
| Seuil olfactif:  | Aucune donnée disponible  |
| Valeur pH:   | Aucune donnée disponible  |
| Point de fusion/point de congélation:                  | Aucune donnée disponible  |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | non applicable  |
| Point éclair/plage d'inflammabilité:                   | non applicable  |
| Vitesse d'évaporation:                                 | Aucune donnée disponible  |
| Inflammabilité:  | Aérosol extrêmement inflammable.  |
| Limites d'explosivité:                                 | LIE (Limite Inférieure d'Explosivité): 0.50 Vol%<br>LSE (Limite Supérieure d'Explosivité): 10.90 Vol% |
| Tension de vapeur:                                     | à 20 °C: 2100 hPa   |
| Densité de la vapeur:                                  | Aucune donnée disponible  |
| Densité:   | à 20 °C: 0.75 g/cm <sup>3</sup>   |
| Solubilité dans l'eau:                                 | non miscible  |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau:                 | Aucune donnée disponible  |
| Température d'auto-inflammabilité:                     | ne s'enflamme pas spontanément  |
| Décomposition thermique:                               | Aucune donnée disponible  |
| Propriétés explosives:                                 | Le produit est non explosif. Formation possible de mélanges vapeur/air risquant d'exploser.           |
| Température d'ignition:                                | 200 °C  |
| Teneur en solvant:                                     | 59.1 %  |
| Teneur en corps solides:                               | 3 %   |

## 10. Stabilité et réactivité

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Réactivité:                          | Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. |
| Stabilité chimique:                  | Stable si stocké dans les conditions prévues.  |
| Possibilité de réactions dangereuses | Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.   |
| Conditions à éviter:                 | Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte. Protéger de la radiation solaire et de températures supérieures à 50 °C.                 |
| Matières incompatibles:              | Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement.  |
| Produits de décomposition dangereux: | Gaz/vapeurs toxiques, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.   |
| Décomposition thermique:             | Aucune donnée disponible   |

## AT-44 Spray

Numéro de matière 112500

Page:

7 de 11

## 11. Informations toxicologiques

### Tests toxicologiques

|                        |   |
|------------------------|---|
| Effets toxicologiques: | <p>Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.</p> <p>Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>ATEmix (calculé): &gt; 5000 mg/kg.</p> <p>Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>ATEmix (calculé): &gt; 5000 mg/kg.</p> <p>Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>ATEmix (calculé): &gt; 20 mg/L.</p> <p>Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Endommagement/irritation des yeux: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Sensibilisation respiratoire: Manque de données.</p> <p>Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.</p> <p>Cancerogénité: Manque de données.</p> <p>Toxicité pour la reproduction: Manque de données.</p> <p>Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.</p> <p>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): STOT SE 3 = Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.</p> <p>Danger par aspiration: Manque de données.</p> |
| Autres informations:   | <p>Indication sur: Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, &lt;2% aromatiques</p> <p>DL50 Rat, par voie orale: &gt; 5000 mg/kg</p> <p>DL50 Lapin, dermique: &gt; 5000 mg/kg</p> <p>CL50 Rat, par inhalation: &gt; 5000 mg/L/8h</p> <p>Indication sur: Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, &lt; 2% aromatiques</p> <p>DL50 Rat, par voie orale: &gt; 5000 mg/kg</p> <p>DL50 Lapin, dermique: &gt; 5000 mg/kg</p> <p>CL50 Rat, par inhalation: &gt; 4951 mg/L/4h</p>   |

### Symptômes

L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.

Effet narcotique en cas de doses élevées.

Après contact avec la peau:

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## 12. Données écologiques

### Écotoxicité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

## AT-44 Spray

Numéro de matière 112500

Page: 8 de 11

**Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible

**Persistance et dégradabilité**

Indications diverses: Aucune donnée disponible

**Indications diverses relatives à l'écologie**

Teneur en composés organiques volatils (VOC):

59.05 % en poids = 443.1 g/L

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

**13. Considérations relatives à l'élimination****Produit**

Recommandation: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
Déchets spéciaux. Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**Conditionnement**

Recommandation: Vider soigneusement et si possible complètement. Manipuler les récipients vides avec précaution: toute ignition peut provoquer une explosion. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.  
Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

**14. Informations relatives au transport****USA: Department of Transportation (DOT)**

Identification number: UN1950  
Désignation technique spécifique: UN 1950, AÉROSOLS  
Hazard class or Division: 2.1  
Labels: 2.1  
Dispositions particulières: N82  
Packaging – Exceptions: 306  
Packaging – Non-bulk: None  
Packaging – Bulk: None  
Quantity limitations – Passenger aircraft / rail: 75 kg  
Quantity limitations – Cargo only: 150 kg  
Vessel stowage – Location: A  
Vessel stowage – Other: 25, 87, 126

**Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)**

UN Number: UN1950  
Shipping name: UN 1950, AÉROSOLS  
TDG class: 2.1  
Special provisions: 80, 107  
Explosive limit and limited quantity index: 1 L  
Passenger carrying road or rail index: 75 L





# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017  
Version: 4  
Langue: fr-CA,US  
Date d'édition: 10/janv./2017

## AT-44 Spray

Numéro de matière 112500

Page: 9 de 11

### Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU: UN 1950  
Désignation technique spécifique: UN 1950, AEROSOLS  
Class or division, Subsidiary risk: Class 2.1, Subrisk-  
Groupe d'emballage: -  
Numéro EmS: F-D, S-U  
Dispositions particulières: 63, 190, 277, 327, 344, 381,959  
Quantités limitées: 1000 mL  
Excepted quantities: E0  
Conditionnement - Instructions: P207, LP200  
Conditionnement - Réglementations: PP87, L2  
IBC - Instructions: -  
IBC - Réglementations: -  
Instructions réservoirs - IMO: -  
Instructions réservoirs - UN: -  
Instructions réservoirs - Réglementations: -  
Arrimage et manutention: SW1 SW22  
Séparation: SG69  
Propriétés et observations: -  
Polluant marin: non  
Groupe de ségrégation: none

### Transport aérien (IATA)

Numéro UN d'identification: UN 1950  
Désignation technique spécifique: UN 1950, AEROSOLS, inflammable  
Class or division, Subsidiary risk: Class 2.1  
Étiquette de danger: Flamm. gas  
Excepted Quantity Code: E0  
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.: Pack.Instr. Y203 - Max. Net Qty/Pkg. 30 kg G  
Passenger and Cargo Aircraft: Pack.Instr. 203 - Max. Net Qty/Pkg. 75 kg  
Avion cargo uniquement: Pack.Instr. 203 - Max. Net Qty/Pkg. 150 kg  
Dispositions particulières: A145 A167 A802  
Emergency Response Guide-Code (ERG): 10L

## 15. Règlements

### Directives nationales - Canada

Aucune donnée disponible



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 4

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

## AT-44 Spray

Numéro de matière 112500

Page: 10 de 11

### Directives nationales - U.S. Federal Regulations

|  |  |
|--|--|
| Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques: | TSCA Inventory: listed; UVCB<br>TSCA HPVC: not listed  |
| Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques: | TSCA Inventory: listed; EPA flags P<br>TSCA HPVC: not listed   |
| Nonylphénol, éthoxylé:   | TSCA Inventory: listed; EPA flags XU<br>TSCA HPVC: not listed  |
| 1,2,4-Triméthylbenzène:  | TSCA Inventory: listed<br>TSCA HPVC: not listed<br>Other Environmental Laws:<br>SARA Title III Section 313, Toxic Release: Conc. 1.0% /<br>Threshold Standard<br>NIOSH Recommendations:<br>Occupational Health Guideline: 0638 |
| Butane:  | TSCA Inventory: listed<br>TSCA HPVC: not listed<br>Clean Air Act:<br>Accidental Release Prevention: Threshold 10000 lbs. /<br>Basis for listing = f<br>NIOSH Recommendations:<br>Occupational Health Guideline: 0068*          |
| Propane:   | TSCA Inventory: listed<br>TSCA HPVC: not listed<br>Clean Air Act:<br>Accidental Release Prevention: Threshold 10000 lbs. /<br>Basis for listing = f<br>NIOSH Recommendations:<br>Occupational Health Guideline: 0524           |

### Directives nationales - U.S. State Regulations

California Proposition 65: Not listed.

### Directives nationales - États-membres de la CE

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: Nonylphénol, éthoxylé (EQC)

## 16. Autres informations

Texte pour l'étiquetage: Contient 10 - 25 % Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques, 10 - 25 % Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques, 0.1 - 1 % Nonylphénol, éthoxylé, 0.1 - 1 % 1,2,4-Triméthylbenzène, < 25 % Butane, < 10 % Propane. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:

Health: 1 (Slight)

Fire: 4 (Severe)

Reactivity: 0 (Minimal)

HMIS Version III Rating:

Health: 1 (Slight) - Chronic effects

Flammability: 4 (Severe)

Physical Hazard: 0 (Minimal)

Personal Protection: X = Consult your supervisor

|                 |   |   |
|-----------------|---|---|
| HEALTH          | * | 1 |
| FLAMMABILITY    |   | 4 |
| PHYSICAL HAZARD |   | 0 |
|                 |   | X |



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 4

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

## AT-44 Spray

Numéro de matière 112500

Page: 11 de 11

Raison des dernières modifications:

ADR/RID 2017, IMDG 2017

Créée:

14/oct./2015

### Service responsable de la fiche technique

Responsable:

voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.